

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 décembre 2021 à 20 h
à la salle du conseil, située au 135 rue Principale, à Sainte-Claire.

Sont présents: Mme Guylaine Aubin, mairesse
M. Luc Harvey, directeur général/secrétaire-trésorier
M. Yves Béchar, conseiller
M. René Roy, conseiller
Mme Guylaine Lemelin, conseillère
M. Jocelyn Lehouillier, conseiller
M. Gaston Fortier, conseiller
Mme Sylvie Leblond, conseillère

-
1. **Ouverture de la séance;**
 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;**
 4. **DOSSIER(S) — ADMINISTRATION :**
 - 4.1. Nominations sur les comités du conseil et les représentations au sein de certains organismes;
 - 4.2. Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal du rapport annuel 2020 sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle;
 - 4.3. Résolution fixant les dates et les heures des réunions du conseil municipal pour 2022;
 - 4.4. Formation pompiers 2022;
 - 4.5. Acceptation des prévisions budgétaires révisées 2021 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Claire ;
 - 4.6. Résolution – Entretien ménager de la salle Alfred Gagnon pour la partie du haut en location;
 - 4.7. Emprunt du solde du règlement d'emprunt numéro 2005-519;
 5. **DOSSIER (S) — SERVICES PUBLICS :**
 - 5.1. Octroi du contrat de service pour la fourniture de valves au poste de réduction de pression du réseau d'aqueduc de la rue Laflamme;

- 5.2 Octroi du contrat pour la fourniture de deux pompes submersibles et d'un moteur pour l'approvisionnement en eau des puits P-3 et P-4;
- 5.3 Modification du contrat de fourniture des luminaires de rues au DEL avec services;
- 5.4 Permis d'intervention – Travaux à l'intérieur de l'emprise des routes du ministère des Transports du Québec – conversion de 147 luminaires au DEL sur des routes MTQ;
- 5.5 Octroi du contrat pour un mandat de contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de la réfection de la rue de la Fabrique et des sections des rues Principale;
- 5.6 Demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin s'assurer de la sécurité de la route Saint-Jean-Nord;
- 5.7 Octroi du contrat pour un mandat d'étude géotechnique dans le cadre de la réfection d'une partie de la rue de l'Église;

6. DOSSIER(S) – AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :

7. DOSSIER(S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

- 7.1. Suivi des comités;

8. DOSSIER(S) — AUTRES :

- 8.1. Documents d'information;
- 8.2. Affaires MRC de Bellechasse;

9. Approbation des comptes

10. Lecture de la correspondance

- 10.1. Lettre du Centre de service scolaire Côte-du-Sud – Plan triennal ;

11. Affaires nouvelles

- 11.1.1 Demande de commandite – L'Arche Le Printemps ;
- 11.1.2 Motion de remerciement – Dre Michelle Berger;

12. Période de questions des citoyens ;

13. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

À 20 h, Mme la mairesse Guylaine Aubin ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

270-2021

Il est proposé par M. le conseiller Yves Bécharde et résolu unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en ajoutant le point 11.1.2 – Motion de remerciement à Dre Michelle Berger.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;

271-2021

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Lemelin et résolu unanimement par les conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021, tel que présenté.

4. DOSSIER (S) — ADMINISTRATION

4.1 Nominations sur les comités du conseil et les représentations au sein de certains organismes

CONSIDÉRANT l'élection de nouveaux élus au sein du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT la décision de tous les membres formant le nouveau Conseil de partager entre eux la représentation sur les différents comités du Conseil et au sein de certains organismes;

272-2021

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Leblond et résolu unanimement par les conseillers :

Comités/Noms	Yves Béchard	René Roy	Guyaine Lemelin	Jocelyn Lehouillier	Gaston Fortier	Sylvie Leblond	Guyaine Aubin
Comité consultatif d'urbanisme (2)				x	x		
Représentant du Comité de la politique familiale et responsable des questions familiales (1)			x				
Représentant du Comité intermunicipal d'incendie de Sainte-Claire, Saint-Anselme et Saint-Henri (2)				x			x
Représentant à la Corporation des loisirs de Sainte-Claire (1)			x				
Représentant de la convention collective (2)	x						x
Représentant de la bibliothèque (1)		x					
Représentant de la Société de Promotion Industrielle (1)					x		
Représentant du comité de démolition (2) +(1) du CCU				x	x	x	
Représentant du comité le journal le Bavard (2)		x				x	
Représentant du comité de l'OMH – Sainte-Claire (1)	x						
Comité du 200 ^e (1)						x	
Comité de la sauvegarde de l'Église (1)			x				x

QUE la grille descriptive des comités et des organismes municipaux ainsi que le nom du conseiller ou du maire mandaté par le Conseil pour le représenter soit acceptée, telle que ci-haut mentionnée;

4.2 Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal du rapport annuel 2020 sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle

Tel que requis par l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, un rapport sur l'application du Règlement numéro 2018-674 sur la gestion contractuelle doit être déposé une fois par année.

Le directeur général dépose aux membres du conseil le rapport annuel 2020 sur l'application du Règlement numéro 2018-674 sur la gestion contractuelle.

4.3 Résolution fixant les dates et les heures des réunions du conseil municipal pour 2022

273-2021

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Lehouillier et résolu unanimement par les conseillers de fixer les séances du conseil municipal de l'année 2022 aux dates et heures suivantes :

- 10 janvier, 20 h
- 7 février, 20 h
- 7 mars, 20 h
- 4 avril, 20 h
- 2 mai, 20 h
- 6 juin, 20 h
- 4 juillet, 20 h
- 15 août, 20 h
- 6 septembre, 20 h
- 11 octobre, 20 h
- 7 novembre, 20 h
- 5 décembre, 20 h

4.4 Formation pompiers 2022

CONSIDÉRANT qu'il faut maintenir de la formation régulière auprès de nos pompiers;

CONSIDÉRANT qu'il y a un mouvement régulier de pompiers;

CONSIDÉRANT que les besoins de formation sont pour 2 pompiers I et aucun pompier II;

CONSIDÉRANT que les coûts de ces formations sont à même le budget du service de sécurité incendie;

274-2021 Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Lemelin et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité approuve la formation des pompiers relevant du budget du service de sécurité incendie.

4.5 Acceptation des prévisions budgétaires révisées 2021 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Claire

275-2021 Il est proposé par M le conseiller René Roy et résolu unanimement par les conseillers que la Municipalité de Sainte-Claire accepte les prévisions budgétaires révisées 2021 en date du 29 novembre dernier de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Claire et s'engage à assumer sa quote-part des sommes investies dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisées et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le plan québécois des infrastructures (PQI), pour l'exercice financier 2021 en date du 29 novembre 2021, les prévisions budgétaires pouvant sommairement se lire comme suit :

Revenus :	76,502 \$;
Dépenses :	(160,590 \$);
Déficit à répartir :	84 088 \$;
Déficit municipal (10 %) :	8 409 \$;

le tout en référence au document déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier aux membres du conseil, lequel document est annexé à la présente résolution.

4.6 Résolution – Entretien ménager de la salle Alfred Gagnon pour la partie du haut en location

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé un prix pour l'entretien ménager de la salle Alfred Gagnon, pour la partie du haut en location.

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé un prix;

CONSIDÉRANT que le prix demandé par monsieur Gilles Bécharde est de 60\$ taxes non incluses, par ménage, pour l'année 2022;

276-2021

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Lehouillier et résolu à l'unanimité de retenir les services de monsieur Gilles Bécharde au coût de 60 \$ taxes non incluses, par ménage pour l'année 2022.

4.7 Emprunt du solde du règlement d'emprunt numéro 2005-519

CONSIDÉRANT qu'un règlement d'emprunt a été effectué en 2006 avec la Caisse Desjardins pour un montant initial de 298 305\$ pour la réfection d'une partie de la route Bégin;

CONSIDÉRANT que cet emprunt est à échéance en 2026;

CONSIDÉRANT que le renouvellement est en date du 15 novembre 2021;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut faire un emprunt de gré à gré pour un montant de moins de 100 000 \$ et que le solde est de \$77 100;

CONSIDÉRANT que Desjardins nous offre un taux d'environ de 4,42% pour les 5 dernières prochaines années;

277-2021

Il est proposé par M. le conseiller Yves Bécharde et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité approuve l'emprunt de 77 100 \$ pour une période de 5 ans à un taux avoisinant les 4,42%.

5. DOSSIER (S) — SERVICES PUBLICS

5.1 Octroi du contrat de service pour la fourniture de valves au poste de réduction de pression du réseau d'aqueduc de la rue Laflamme

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé un prix pour la fourniture de deux nouvelles valves, une valve de régulation de pression reconditionnée et modifier une conduite à l'intérieur du poste de réduction de la pression du réseau d'aqueduc de la rue Laflamme;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Les Valves et Pompes René Lévesque a déposé une offre de prix de 4 725,00 \$ taxes non incluses;

278-2021

Il est proposé par M. le conseiller René Roy et résolu unanimement par les conseillers de confier à l'entreprise Les Valves et Pompes René Lévesque, conformément à l'offre déposée en date du 8 novembre 2021 au montant de 4 725,00 \$ taxes non incluses pour la fourniture de deux nouvelles valves, une valve de régulation de pression reconditionnée et modifier une conduite à l'intérieur du poste de réduction de la pression du réseau d'aqueduc de la rue Laflamme.

QUE la dépense soit défrayée à même l'excédent accumulé affecté d'aqueduc et d'égout.

5.2 Octroi du contrat pour la fourniture de deux pompes submersibles et d'un moteur pour l'approvisionnement en eau des puits P-3 et P-4

CONSIDÉRANT que la Municipalité se doit de posséder les pompes et équipements nécessaires dans son inventaire afin de remplacer rapidement les pompes et moteurs

dans les puits P-3 et P-4 au site de l'usine de traitement de l'eau potable sise au 22, boulevard Bégin;

CONSIDÉRANT l'offre reçue auprès de la firme spécialisée Pompacktion inc. pour la fourniture de deux pompes submersibles et d'un moteur pour l'approvisionnement des puits P-3 et P-4 au montant de 18 799,30 \$ taxes non incluses;

279-2021

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers d'accepter l'offre de la firme Pompacktion inc., au prix de 18 799,30 \$ taxes non incluses, pour la fourniture de deux pompes submersibles et d'un moteur pour l'approvisionnement des puits P-3 et P-4.

QUE la dépense soit défrayée par l'excédent accumulé affecté d'aqueduc et d'égout.

5.3 Modification du contrat de fourniture des luminaires de rues au DEL avec services

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, le Conseil municipal a octroyé un contrat à la firme Énergère inc., par l'entremise de l'appel d'offres de la Fédération québécoise des municipalités, pour la fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation et les services écoénergétiques et de la conception;

CONSIDÉRANT que le coût initial du contrat était de 171 827,81\$, taxes non incluses;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports demande que les luminaires qui seront localisés dans leur emprise soient plus puissants;

CONSIDÉRANT qu'afin de respecter les nouvelles exigences du Ministère des Transports, des honoraires supplémentaires de 40 605,79\$ taxes non incluses devront être déboursés à la firme Énergère inc. selon l'ordre de changement en date du 16 novembre 2021;

280-2021

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Lemelin et résolu unanimement par les conseillers d'accepter l'offre de la firme Énergère inc., au prix de 40 605,79 \$ taxes non incluses afin que les luminaires de rues au DEL localisés dans l'emprise du Ministère des Transports respectent les exigences.

QUE la dépense visée par la présente résolution soit acquittée à même un emprunt au fonds de roulement.

5.4 Permis d'intervention – Travaux à l'intérieur de l'emprise des routes du ministère des Transports du Québec – conversion de 147 luminaires au DEL sur des routes MTQ

CONSIDÉRANT que dans le cadre du projet de conversion de l'éclairage de rue au DEL, la Municipalité prévoit la conversion de 147 luminaires au DEL dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention du MTQ avant d'effectuer lesdits travaux;

281-2021

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Lehouillier et résolu unanimement par les conseillers que la Municipalité de Sainte-Claire dépose une demande de permis d'intervention au ministère des Transports du Québec dans le cadre du projet de conversion de l'éclairage de rue au DEL.

5.5 Octroi du contrat pour un mandat de contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de la réfection de la rue de la Fabrique et des sections des rues Principale

CONSIDÉRANT qu'un mandat à un service de laboratoire doit être réalisé pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de la réfection de la rue de la Fabrique et des sections des rues Principale;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Claire a adopté le règlement numéro 2018-674 relatif à un règlement sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que trois firmes ont été invitées à déposer une offre de prix et que deux offres ont été reçues soit :

Laboratoires d'Expertises de Québec Itée	68 600.00 \$ taxes non incluses
Groupe ABS	69 053.75 \$ taxes non incluses

282-2021

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Leblond et résolu unanimement par les conseillers de confier à la firme Laboratoires d'Expertises de Québec Itée conformément à l'offre déposée en date du 25 novembre 2021 pour un mandat de contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de la réfection de la rue de la Fabrique et des sections des rues Principale au coût de 68 600,00 \$ taxes non incluses.

QUE la dépense soit défrayée par le règlement d'emprunt numéro 2021-708.

5.6 Demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin s'assurer de la sécurité de la route Saint-Jean-Nord

CONSIDÉRANT la demande en date du 18 octobre 2021 de Monsieur Michel Lanoue, afin d'ajouter de la signalisation et de limiter la vitesse dans le secteur de la route Saint-Jean-Nord entre les numéros civiques 120 et 174;

CONSIDÉRANT que depuis cette année il y a de nouvelles constructions résidentielles dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que l'emprise de la route Saint-Jean-Nord est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec;

283-2021

Il est proposé par M. le conseiller René Roy et résolu unanimement par les conseillers d'appuyer la demande de Monsieur Michel Lanoue en date du 18 octobre 2021 et demander au Ministère des Transports du Québec de s'assurer de la sécurité routière entre les numéros civiques 120 et 174 de la route Saint-Jean-Nord par une signalisation et les moyens adéquats.

5.7 Octroi du contrat pour un mandat d'étude géotechnique dans le cadre de la réfection d'une partie de la rue de l'Église

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Claire a demandé des prix pour un contrat de gré à gré afin de réaliser une étude géotechnique dans le cadre de la réfection d'une partie de la rue de l'Église sur 1.2 kilomètre entre le boulevard Gagnon et la route Saint-Amable;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont été invitées à déposer une offre de prix et qu'une (1) offre a été reçue soit:

- Englobe : 12 350,00\$ taxes non incluses

284-2021

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers de confier à la firme Englobe conformément à l'offre déposée en date du 30 novembre 2021 pour une étude géotechnique dans le cadre de la réfection d'une partie de la rue de l'Église sur 1.2 kilomètre entre le boulevard Gagnon et la route Saint-Amable au coût de 12 350,00\$ taxes non incluses.

QUE ladite dépense soit défrayée à même l'excédent accumulé non affecté.

6. DOSSIER(S) – AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7. DOSSIER (S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

7.1 Suivi des comités

8. DOSSIER (S) — AUTRES

8.1. Documents d'information

8.2. Affaires MRC de Bellechasse

9. Approbation des comptes

285-2021

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Lemelin et résolu unanimement par les conseillers d'adopter la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le directeur général, en date du 6 décembre 2021, et d'autoriser le directeur général à les payer.

10. Lecture de la correspondance

10.1 Lettre du Centre de service scolaire Côte-du-Sud – Plan triennal

286-2021

Il est proposé par M. le conseiller René Roy et résolu unanimement par les conseillers d'accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de service scolaire de la Côte-du-Sud.

11. Affaires nouvelles

11.1.1 Demande de commandite – L'Arche Le Printemps

287-2021

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Leblond et résolu unanimement par les conseillers d'accorder un montant de 200 \$ à l'organisme L'Arche le Printemps pour la tenue de ses activités 2022.

11.1.2 Motion de remerciement – Dre Michelle Berger

M. le conseiller Jocelyn Lehouillier présente une motion de remerciements dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de la Dre

Michelle Berger, pour ses années de service comme médecin de famille à Sainte-Claire.

Au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de la municipalité de Sainte-Claire, les membres du conseil municipal lui souhaitent le meilleur des succès dans ses projets futurs.

12. Période de questions des citoyens

- Questionnement sur des travaux effectués au 129, boulevard Bégin;
- Questionnement sur le déneigement;
- Questionnement sur les bacs de recyclage.

13. Levée de la séance

288-2021

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Luc Harvey
Directeur général/secrétaire-trésorier

Guylaine Aubin, mairesse

Je, Guylaine Aubin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.